

Quelque chose en partage



DROITS DE L'HOMME

07/07/2025

L'appui juridique étrangers, situé à Toulon, est une structure particulière. Une quinzaine de bénévoles y apprennent sur le tas à naviguer dans les méandres du droit des étrangers. Pour mieux venir en aide à des personnes immigrées de plus en plus précarisées.

D'un côté les personnes en situation de précarité, de l'autre une équipe de bénévoles, une quinzaine de personnes qui se relaient les lundi après-midi et jeudi matin. Une grande salle au fond de la cour du Foyer des Amis de Jericho-UDV, rue du Colonel Picot à Saint-Jean du Var, fait office de salle des pas perdus. On y attend

seul ou avec un copain qui parle la même langue, d'être reçu par un membre de l'équipe pour expliquer son problème : une demande d'asile, une régularisation... Et surtout se faire expliquer les nombreuses démarches administratives rendues encore plus nébuleuses par leur dématérialisation.

Depuis six mois, Nasser assure la navette entre la salle et le bureau, il est chargé de l'accueil, de la préparation des dossiers. C'est lui qui détermine les besoins de chacun et remplit une fiche. Il écoute surtout, et la langue arabe qu'il maîtrise, facilite la communication. De son parcours, Nasser, d'origine algérienne, instituteur dans une autre vie, ne dira rien. On devine une certaine familiarité entre tous ces chemins qui se croisent ici, côté bénévoles côté personnes aidées, des préoccupations communes, quelque chose en partage.

Le bénévolat, du stage au barreau

Pour Abdou Rahamane, jeune étudiant en droit à la faculté de Toulon, d'origine guinéenne, curieux de tout, c'est une annonce sur LinkedIn qui l'a conduit ici avec d'autres étudiants de Master. Depuis février, le licencié en Droit des Affaires, s'occupe entre autres des demandes d'asile. *"Le site de l'ANEF demande à être compris et beaucoup ont peur de faire des erreurs,"* explique le jeune homme. Il continue d'une voix posée : *"dans les études de droit, il n'y a que de la théorie, jamais de pratique. Ici je rencontre des situations, j'apprends tout avec des gens qui ont beaucoup d'expérience"*. Abdou Rahamane fait allusion entre autres à Hariz Saidani.

Cet avocat au Barreau de Marseille, vient depuis à peu près un an, chaque lundi, s'occuper bénévolement des dossiers difficiles. C'est aussi à l'occasion d'un premier bénévolat au Secours Catholique dans le cadre de ses études en 2006, puis d'un deuxième en 2010 pendant six mois, que l'avocat aujourd'hui âgé de 42 ans, a appris à donner un peu de son temps et de ses compétences. Il est spécialisé, en plus du droit de la responsabilité et des contrats, dans le droit des étrangers. *"Les demandes ont été multipliées par trois, constate-t-il. Il y a de plus en plus de précarité et le pire, c'est qu'on applique les lois à la lettre. Quitte à produire des dossiers totalement incohérents, où une conduite sans assurance conduit à prononcer un refus de renouvellement de carte de séjour qui avait pourtant été déjà accepté. "*

Se former pour informer

C'est contre ces injustices qui demandent parfois de faire un recours dans le cadre de certaines OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) que l'avocat se bat *"avec 35 % de réussite, ce qui est plutôt bien face à l'administration"*, souligne t-il avec humour. Le lundi après-midi, Hariz Saidani effectue en moyenne six consultations, les dossiers demandent souvent beaucoup de temps et l'équipe travaille « en chaîne », en fonction des « spécialités » parce que le droit exige d'être pointilleux. Et Marie-Christine, infirmière dans une vie précédente, ou Inès, arrivée en France depuis un an et forte d'une expérience dans la fonction publique se sont formées, moitié sur le tas moitié par l'intermédiaire du centre de ressources E.S.P.A.C.E à Marseille. *"J'apprends beaucoup ici, reconnaît Inès, on discute, on cherche l'information, on est formés"*. C'est aussi ça la vocation du Secours catholique : on donne et on reçoit en retour.

<https://var.secours-catholique.org/notre-actualite/quelque-chose-en-partage>